

NOUVELLE FORMATION

AGRIBIO 05

Proposer mes PPAM

programme mis à jour le : 13/11/26

pour le confort et le bien être des ruminants

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre la physiologie de base des ruminants domestiques, leur façon de s'alimenter, leurs besoins primaires ainsi que leur rapport aux PPAM de façon naturelle et innée
- Lister et connaitre les principales plantes utilisables en élevage, et appréhender des recettes de compléments alimentaires adaptées
- Connaitre la règlementation spécifique aux animaux de rente
- Élaborer un plan d'action pour le développement d'une gamme de produits à base de PPAM pour les élevages
- Déterminer les axes de la stratégie marketing à mettre en place pour cette clientèle : positionnement du prix, quantités et adaptation des emballages, communication, respect de la règlementation

CONTENU

- Physiologie digestive des ruminants, comportement des animaux vis-à-vis des PPAM, importance de la diversité botanique
- Les principales demandes des éleveur·euse·s
- Règlementation – place de la phytothérapie dans les soins aux animaux – présentation du cadre règlementaire dans le cas de l'élevage.
- Les moyens d'utilisation des plantes pour les animaux : dans l'alimentation, en frais, en sec, et les différentes extractions
- Établir une série de recettes facilement réalisable par les producteurs de PPAM, sous forme de bassines à lécher, de solution oculaire, de produits drainants, de plantes fortifiantes, d'application cutanée
- Connaitre les possibilités de chacun en terme d'élaboration de produits finis
- Mise en place d'un réseau au sein des producteurs
- Mise en place d'un catalogue commun de vente à destination des éleveurs intéressés
- Identifier les éléments de commercialisation : quantités, contenant, prix, période de disponibilité, communication

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET MOYENS MATÉRIELS

En salle, présentation théorique et pratique. Discussions, échanges entre l'intervenant et les stagiaires. Réalisation d'une recette. Travail collectif sur un catalogue.

INSCRIPTION



Coralie Gaboriau - Agribio 05
07 50 03 74 56
ppam05@bio-provence.org

VIVÉA Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Gap - Chambre d'Agriculture

Date : mardi 24 novembre 2026

Durée : 1 jour = 7h
Horaires : 9h - 17h
Repas journée en présentiel : tiré du sac

Intervenant : Claire Martin, vétérinaire du GIE Zone Verte

Public : producteur·ice·s et/ou cueilleur·euse·s de PPAM

Pré-requis : aucun

Tarif : 25 €/h en présentiel
Prise en charge par Vivéa selon éligibilité stagiaire (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa).

Validation de la formation : délivrance d'une attestation individuelle de formation

Date limite d'inscription : 12 déc. 2025
Nombre de stagiaires : minimun 6 et maximum 20

Délais d'annulation :
le stagiaire peut annuler jusqu'à 24 h avant le début de la formation.
Agribio 05 se réserve le droit d'annuler la formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant le début de la formation.

Conditions générales de formation : cliquez ici.

Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.

Besoin de vous faire remplacer ? Contactez votre service de remplacement.
Plus d'infos ICI